



## Communiqué de presse du 12 juin 2026

### Le Fonds de mobilité soutient un réseau de vélos en libre-service dans la région du Haut-Rhin, une étude de faisabilité sur le covoiturage automatisé et un autre défi mobilité

**Par le biais du Fonds de mobilité, le canton soutient à nouveau des projets en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement à Bâle et dans ses environs. 122'400 francs sont alloués à un nouveau réseau de vélos en libre-service dans la région du Haut-Rhin et 90'000 francs à une étude de faisabilité sur le covoiturage automatisé dans le « Dreiländereck ». Après le succès du défi mobilité « 31DAYS Basel », le canton contribue en outre, par le biais du Fonds de mobilité, à hauteur de 185'000 francs à la deuxième édition destinée aux pendulaires se rendant à Bâle.**

Le Département des travaux publics et des transports du canton de Bâle-Ville suit la proposition du Conseil trinational du Fonds de mobilité et soutient trois projets en faveur de la mobilité respectueuse de l'environnement à Bâle et dans ses environs. Une somme de 122'400 francs est allouée à un réseau transfrontalier de vélos en libre-service dans la région du Haut-Rhin. Ce réseau a déjà été mis en service en mai et son exploitation est prévue pour une durée initiale de trois ans. À Rheinfelden (CH/D), Bad Säckingen (D), Stein (CH) et Laufenburg (CH/D), dix nouvelles stations mettent à disposition des vélos et des vélos électriques de location de PubliBike, qui peuvent être utilisés de manière flexible de part et d'autre de la frontière. Ce projet a été lancé en raison de la fermeture totale de la ligne ferroviaire du Haut-Rhin (Allemagne) entre Rheinfelden et Waldshut, qui a débuté en avril 2026 et se poursuivra jusqu'à fin 2027. Grâce à ces vélos en libre-service, la région souhaite s'assurer que les pendulaires continuent d'utiliser les transports publics pendant la fermeture de la ligne et ne se tournent pas vers la voiture. Un tarif spécial pour la région du Haut-Rhin offre des conditions avantageuses. Le Fonds de mobilité réserve en outre les moyens financiers nécessaires à la mise en place de 24 stations supplémentaires au maximum, qui pourraient être ajoutées dans ces communes et d'autres communes du Haut-Rhin. En 2028, une décision quant à la poursuite du projet sera prise, sur la base d'une évaluation de la phase pilote.

Le Fonds de mobilité soutient également une étude de faisabilité menée par l'entreprise Urban Places Lab à hauteur de 90'000 francs. Cette étude a pour objectif d'évaluer, d'ici fin 2026, le potentiel du covoiturage automatisé et de déterminer si et comment les petits véhicules automatisés peuvent compléter les transports publics par bus et par rail sur le premier et le dernier kilomètre dans les zones rurales (offres de transport à la demande). L'étude analyse différents corridors autour de Bâle et vise à mettre en évidence les endroits où une telle offre serait pertinente. Elle examine en outre la faisabilité technique, juridique et organisationnelle ainsi que la viabilité financière et politique du covoiturage automatisé. Le covoiturage peut renforcer les transports publics en tant qu'alternative à la voiture individuelle.

Enfin, 185'000 francs sont alloués à la coopérative climatique 42hacks. Après le succès du premier défi mobilité « 31DAYS Basel 2025 » (cf. communiqué de presse du 3 juillet 2025), celle-ci prévoit d'en organiser une nouvelle édition à la demande des CFF et de l'association Alliance SwissPass. Cette fois-ci, le défi s'adresse en premier lieu aux personnes de l'agglomération trinationale de Bâle qui se rendent à Bâle en voiture pour leur trajet domicile-travail. Dès la fin des prochaines vacances d'été, les premiers pendulaires auront la possibilité de tester gratuitement les transports publics ainsi que les offres de partage pendant un mois, à condition de renoncer à

leurs trajets en voiture pendant cette période. Jusqu'à un millier de personnes peuvent participer au défi. Celui-ci devrait s'achever fin octobre 2026. Le défi mobilité « 31 DAYS » est une campagne nationale visant à réduire le trafic individuel motorisé par un changement de comportement.

Le Fonds de mobilité est alimenté par les frais des cartes de stationnement des visiteurs, pendulaires et résidents du canton de Bâle-Ville. Les recettes du Fonds s'élèvent chaque année à environ 3,8 millions de francs. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est un dispositif unique en Suisse, car les montants alloués peuvent contribuer au financement de projets de mobilité respectueux de l'environnement au sein du canton, mais aussi en dehors. C'est un exemple de coopération dans l'agglomération trinationale de Bâle, au-delà des frontières cantonales et nationales.

### **Renseignements complémentaires**

Doreen Heinzmann, Tel. +41 61 267 92 07  
Secrétariat du Fonds de mobilité

### **Remarque**

Pour en savoir plus sur le Fonds de mobilité : [www.mobilitätsfonds.ch](http://www.mobilitätsfonds.ch)